



MGEN Secteur L2- Activités Assurantielles



# NON AUX INCIVILITÉS, À LA VIOLENCE VERBALE !

**NON** aux défaillances organisationnelles et  
aux communications de la MGEN qui mettent  
en danger notre santé.



**Les insultes, les menaces, les invectives à l'égard des  
salarié(e)s sur les courriers, mails, au téléphone, en  
accueil, ce n'est plus possible!**

## LE 17 JUILLET EN GRÈVE !

POUR NOTRE SANTÉ.  
POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES.  
POUR UN SERVICE DE QUALITÉ.

- ✓ Stop aux incivilités et aux violences !
- ✓ Des effectifs à la hauteur des besoins !
- ✓ Des outils fiables et des process efficaces !
- ✓ La prévention des RPS, maintenant !



**STOP**



Sur chaque site de travail,  
Le 17 juillet de 14H à 16H,  
nous préconisons un arrêt collectif commun

Respect  
des salarié-es,  
respect  
de nos métiers !



Nous appelons à une **participation massive** le 17 juillet.

**SOYONS NOMBREUX à faire entendre notre voix**



A savoir : La retenue sur salaire est proportionnelle à la durée de grève. Aucune obligation de préavis : se déclarer gréviste le jour même est tout à fait possible. Un télétravailleur dispose des mêmes droits qu'un travailleur sur site, pourra donc se déclarer dans les mêmes conditions.